

# Débat d'orientations budgétaires

Mercredi 17 février 2021



# Contexte national

## Construction du BP 2021



# Contexte national

Une croissance prévue à hauteur de 6 à 8%

Une dette publique qui représente 116,2% du PIB

Un déficit public qui représente 6,7% du PIB

Une inflation prévue à 0,7%

La situation de déficit et d'endettement de l'Etat est, du fait du contexte sanitaire et économique, actuel fortement dégradée.



## Croissance relevée / estimée

	2019	2020	2021	2022
Monde	2,50%	-4,20%	4,20%	3,70%
Etats-Unis	2,20%	-3,70%	3,20%	3,50%
Zone Euro	1,30%	-7,50%	3,60%	3,30%
dont Allemagne	0,60%	-5,50%	2,80%	3,30%
Dont France	1,50%	-9,10%	6%	3,30%
Chine	6,10%	1,80%	8%	4,90%

Pour la France, le retour au PIB d'avant crise est prévu pour la fin 2022. Ces prévisions s'accompagnent donc :

- D'un taux de chômage atteignant un point haut vers la fin de 2021 et restant en 2022 supérieur à son niveau d'avant crise;
- D'une dette publique en augmentation qui s'établirait à près de 120% du PIB à la fin de 2022;
- D'une inflation relativement stable (+0,5% en 2020, +0,4% en 2021 et +0,8% en 2022)

*Source : OCDE*

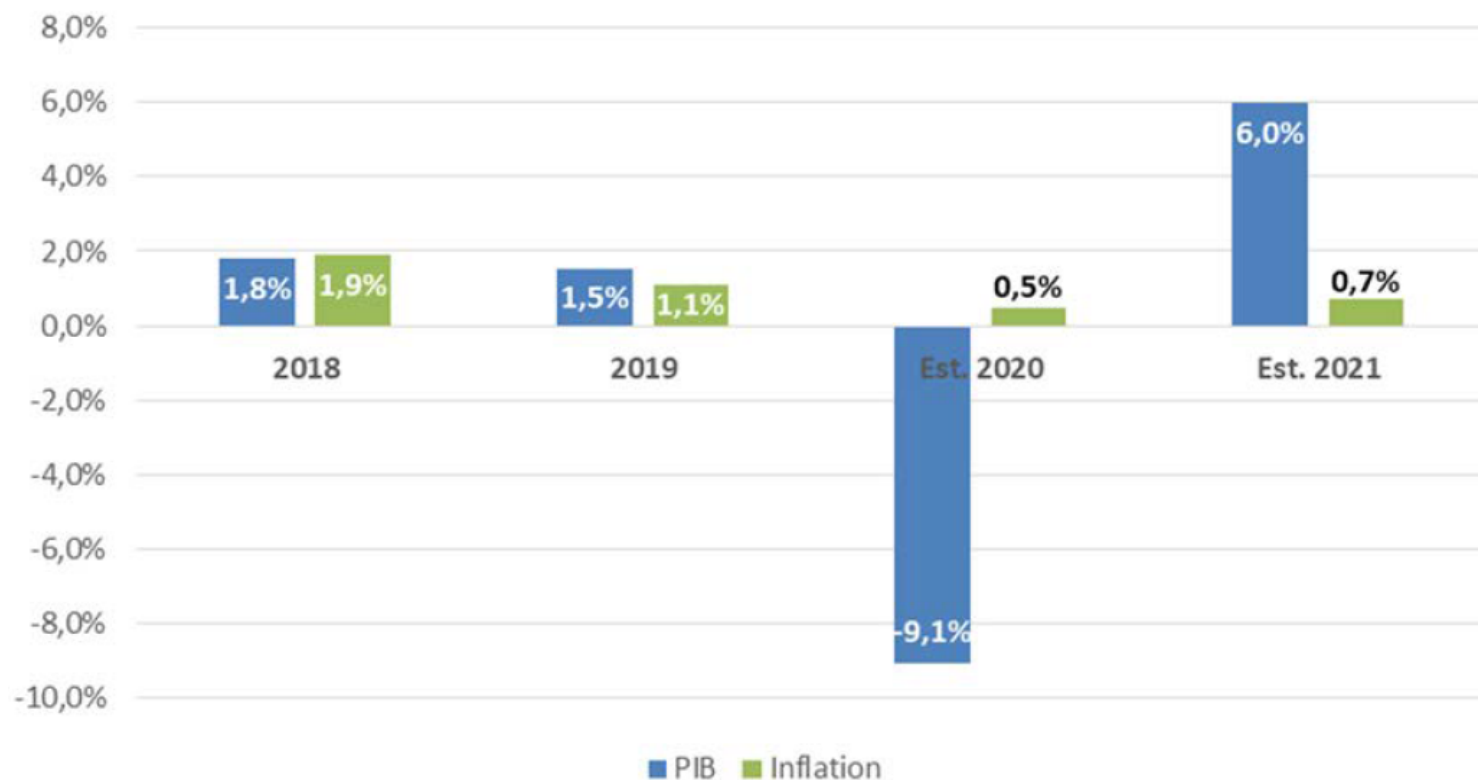
# Contexte national

Hypothèses retenues pour le PLF 2021 :

- Hausse de 6% du PIB après -11% en 2020;
- Inflation de +0,7%, après 0,5% attendus en 2020

Haut Conseil des Finances publiques : « la soutenabilité à moyen terme de la dette publique constitue un enjeu central et un point de grande vigilance ».

## Evolution du PIB et de l'inflation en France



# Un contexte national qui s'impose aux communes

- Stabilité de la dotation globale de fonctionnement pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive
- La réduction des impôts de production et notamment de la taxe foncière, l'Etat doit compenser la perte de recettes.
- Poursuite de la réforme de la taxe d'habitation pour les ménages qui la paient encore avec une réduction de 30% en 2021.

A compter de 2021, la part départementale de la taxe foncière est transférée aux communes, affublée d'un « coefficient correcteur en vue d'ajuster précisément la perte.



# Analyse budgétaire 2018-2020

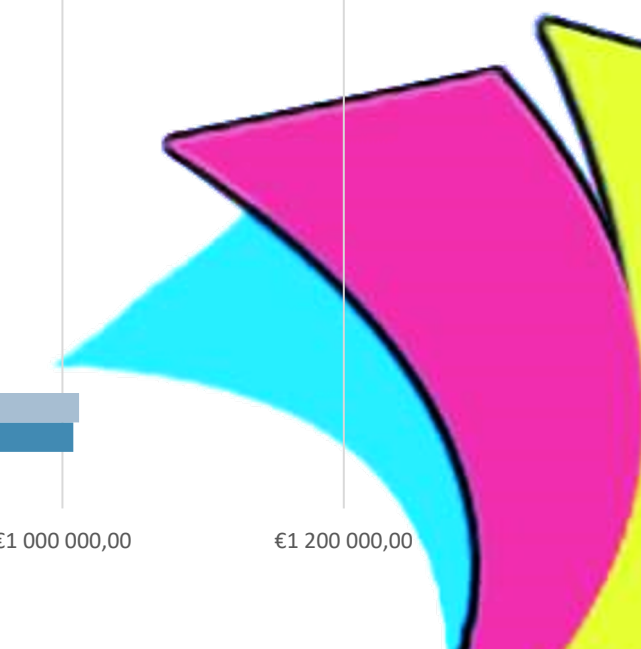
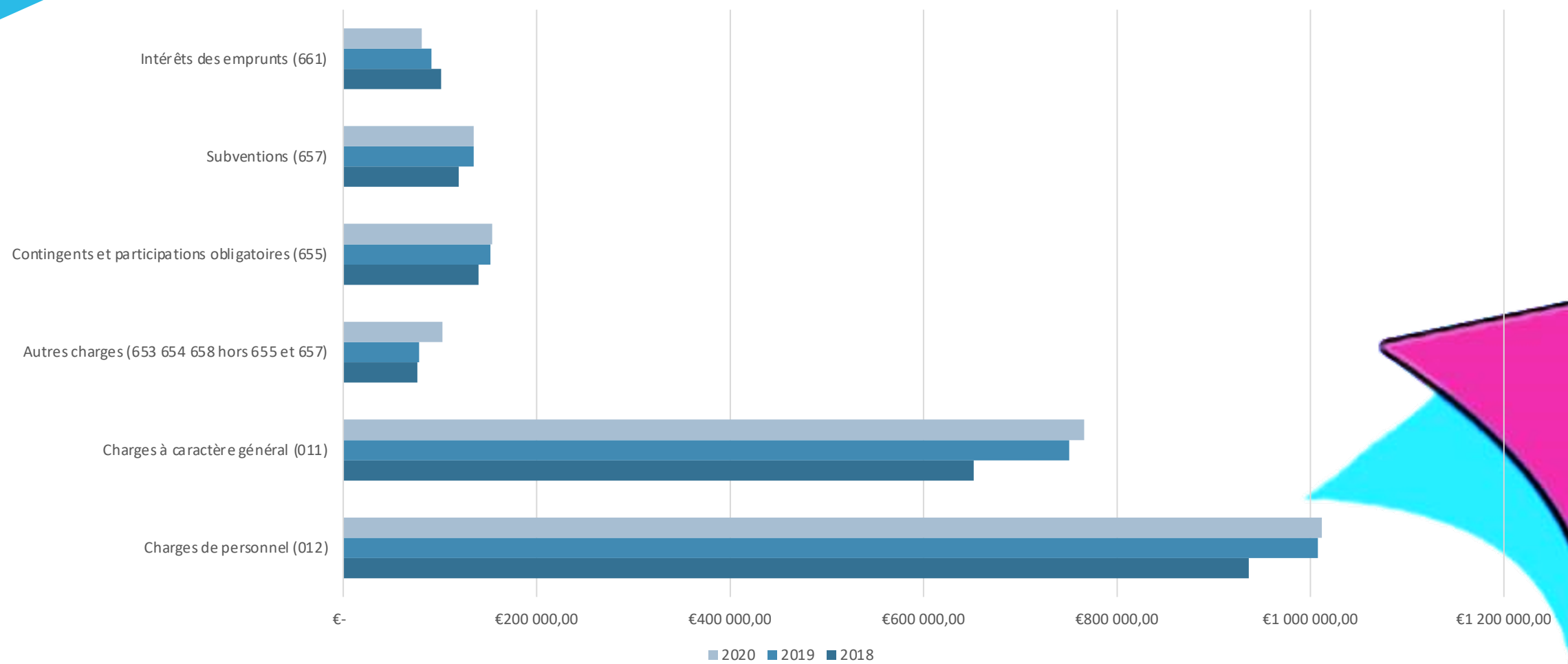


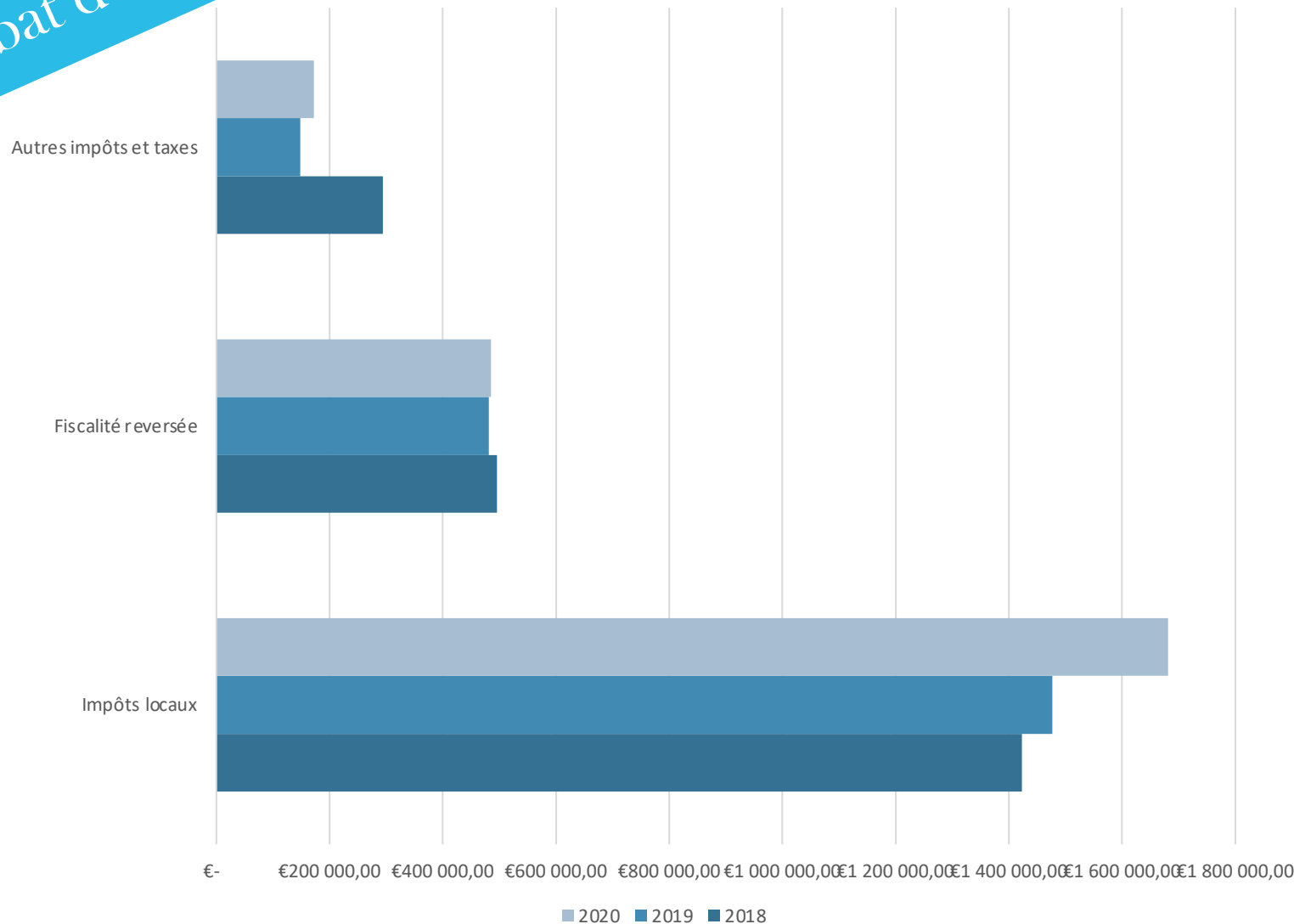
# Les grandes masses financières

	2018	2019	2020
Charges réelles de fonctionnement	2 183 153,00 €	2 216 197,00 €	2 251 552,00 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 888 418,00 €	2 894 733,00 €	3 026 925,00 €
Capacité d'autofinancement	705 265,00 €	678 536,00 €	775 373,00 €
Dépenses d'investissement	1 733 119,00 €	2 556 284,00 €	3 085 699,00 €
Recettes d'investissement	396 542,00 €	1 444 886,00 €	1 378 187,00 €



# Une hausse maîtrisée des dépenses de fonctionnement





# Une pression fiscale raisonnable

Gel des taux depuis 2017

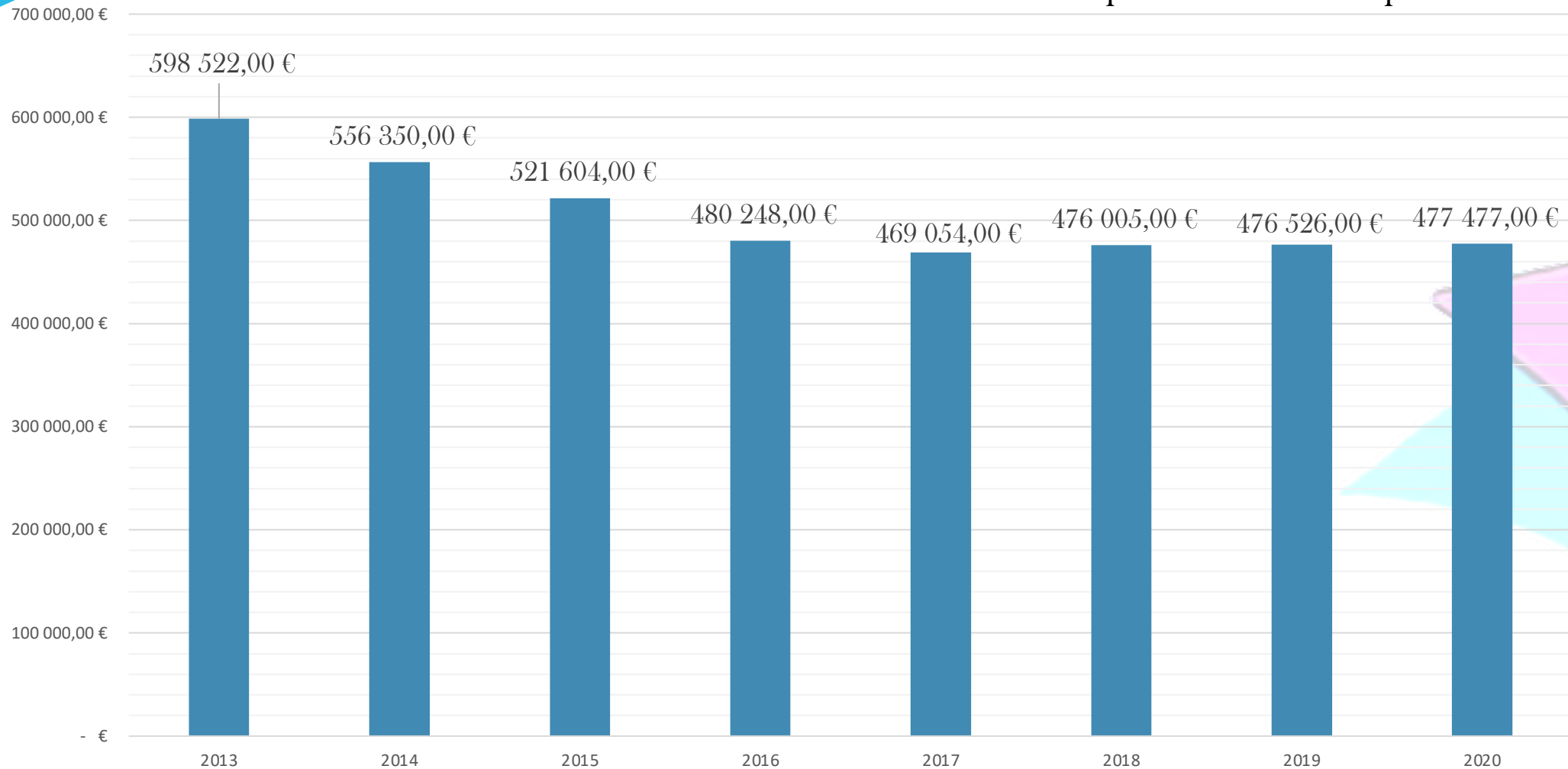
	TH	TFB	TFHB
Taux	20,17%	20,74%	50,60%
En €/hab.	185	172	29
Moyenne régionale	199	212	19

Implantation de la Boulangerie en 2019



# Une DGF stable depuis 2016

732 390€ de pertes cumulées depuis 2013



# Projection budgétaire 2020 - 2026

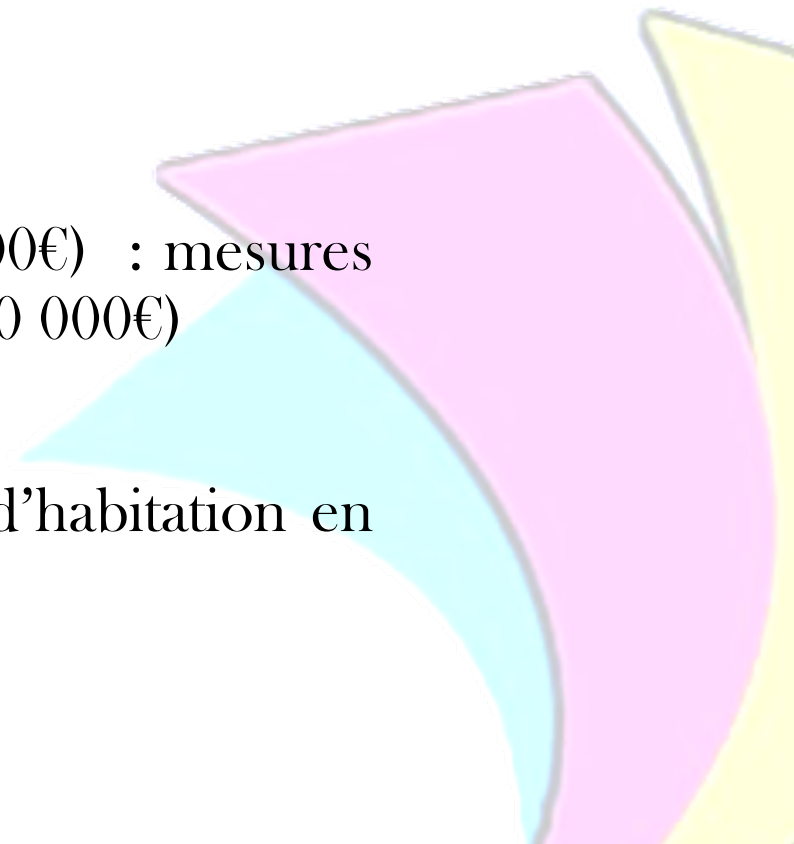


# Orientations sur la section de fonctionnement

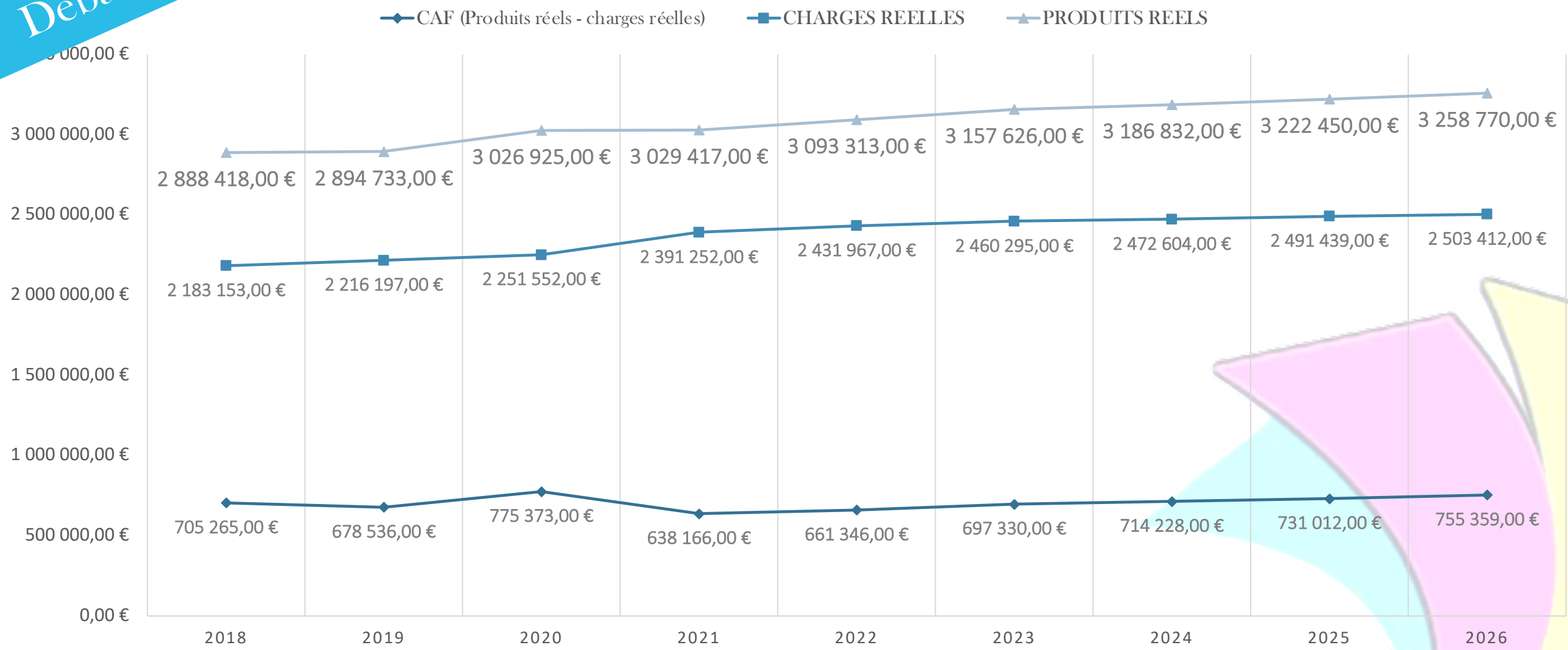
Objectif : Maintenir une trajectoire financière viable à l'horizon 2025, préservant la capacité d'autofinancement de la commune.

Hypothèses clefs :

- Progression de 6% des dépenses de fonctionnement (+ 139 700€) : mesures Covid (45 000€) et augmentation des charges de personnel (+ 60 000€)
- Taux fiscaux stables
- Prise en compte des modalités de remplacement de la taxe d'habitation en 2021
- Investissements identifiés de 4,5M€ pour 2021

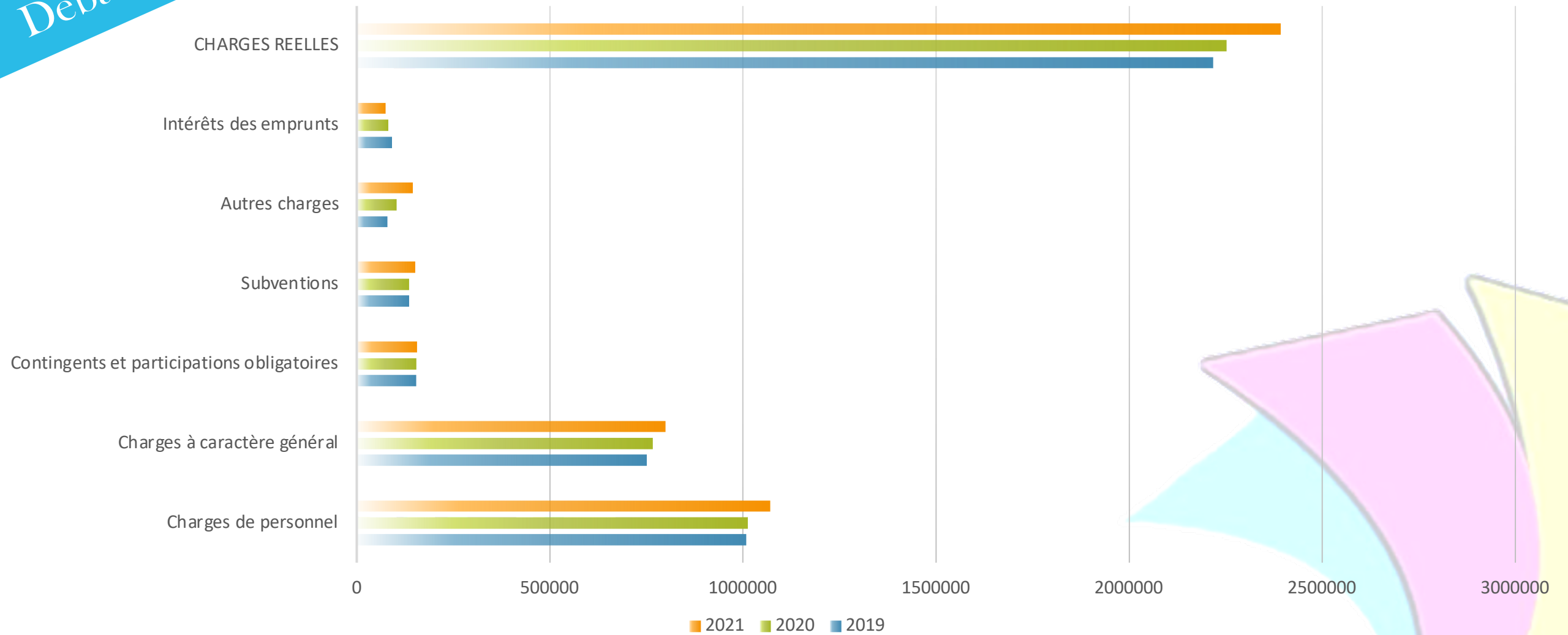


# Fonctionnement prospectif



# Fonctionnement prospectif

## Evolution des charges réelles

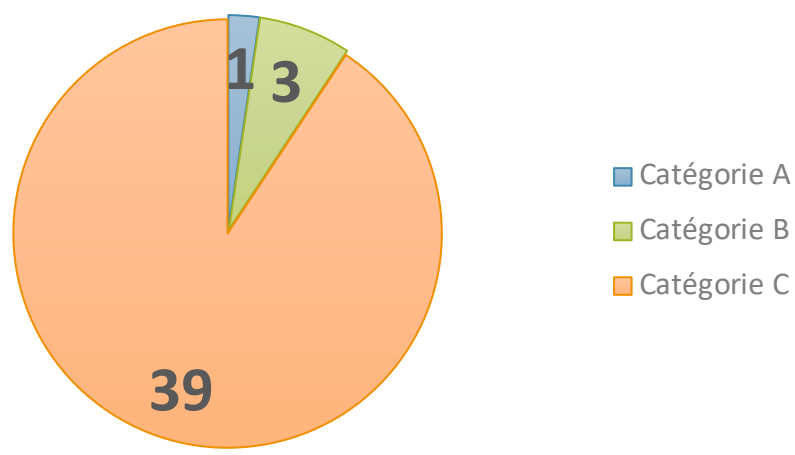


# Données sur les effectifs

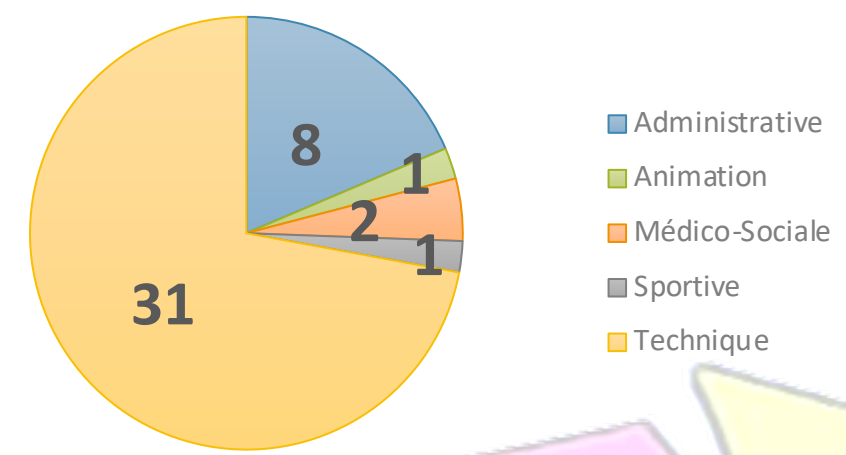
Effectif complet au 31.12.2020 :

	2020
<b>Titulaires</b>	32
<b>Stagiaire</b>	1
<b>Contractuels</b>	10
<b>Effectif total</b>	43

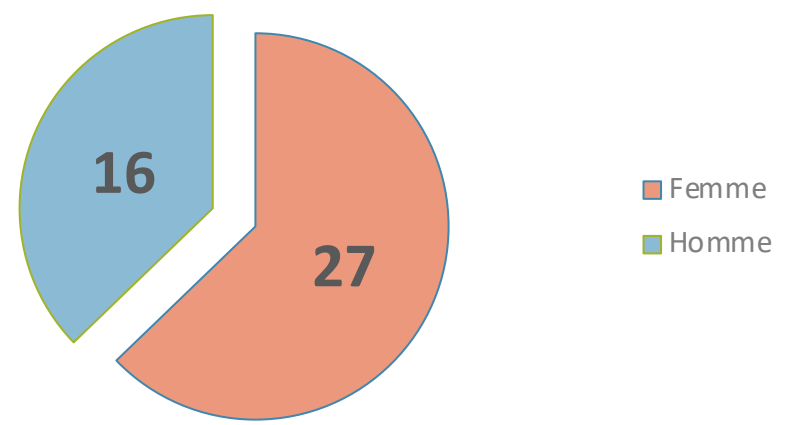
Répartition des agents par catégorie



Répartition des emplois par filière



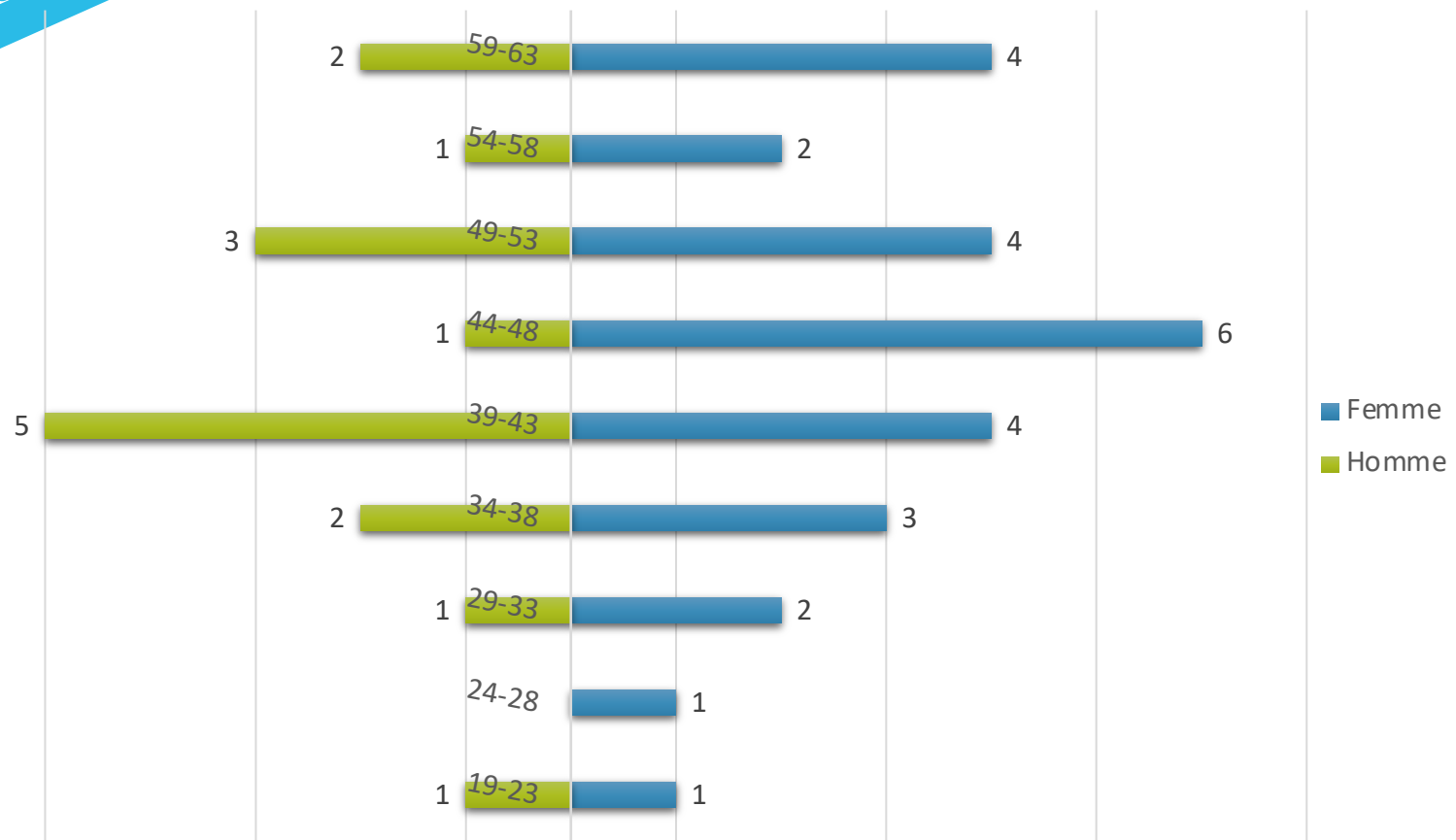
Répartition Homme / Femme





# Données sur les effectifs

Pyramide des âges



Temps de travail par catégorie :

Filiere	Temps de travail en %	Total
Administrative	80	1
	100	7
Médico-Sociale	90	2
Sportive	100	1
Technique	8,57	1
	10,97	1
	12,97	1
	14	1
	15,71	1
	16,48	1
	17,23	1
	58,09	1
	59	1
	62	1
	62,86	1
	80	1
	90	2
	100	13
	contratctel horaire	5
<b>Total général</b>		<b>43</b>

## Augmentation de 3% des charges de personnel

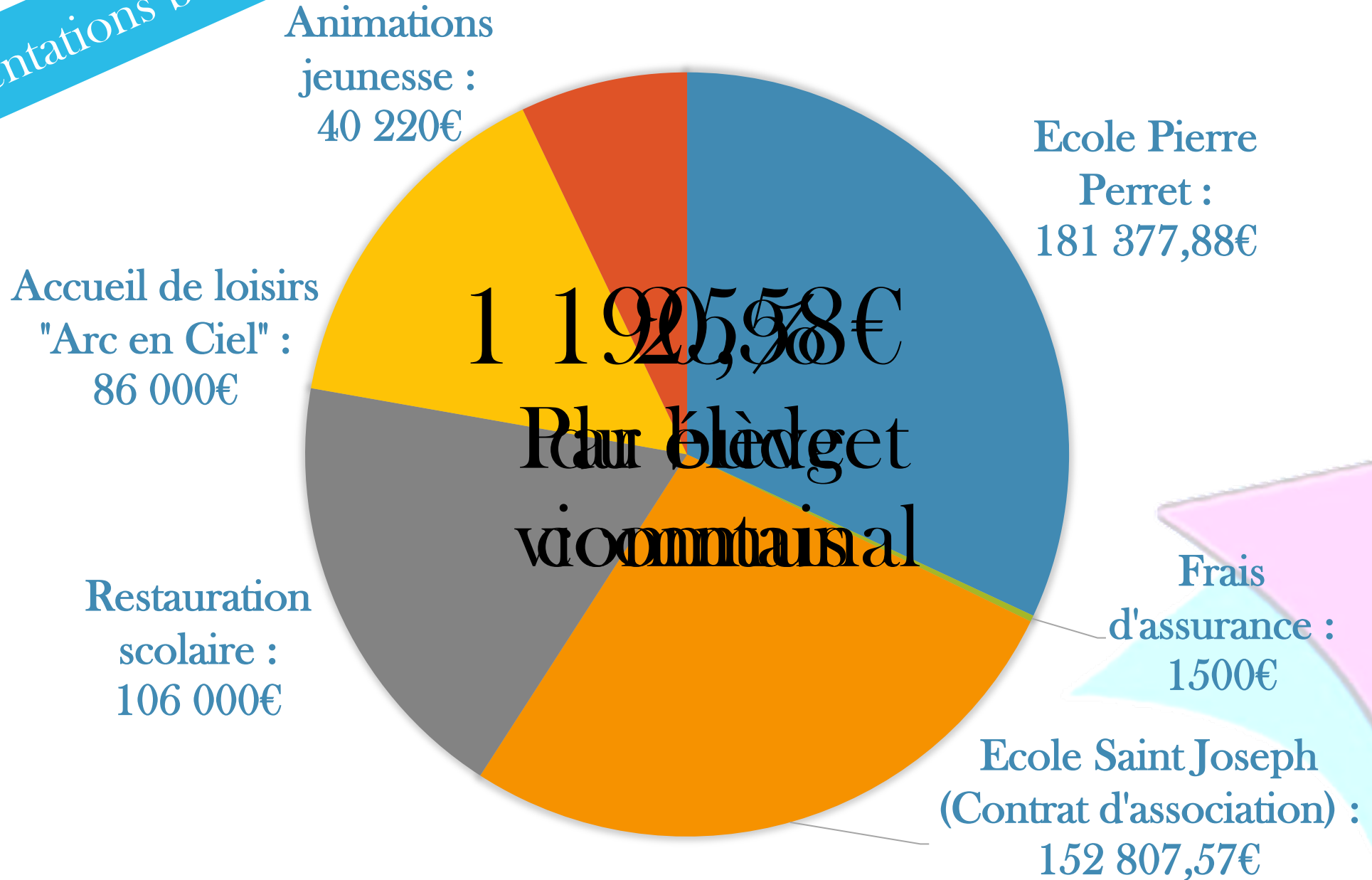
Cette prévision tient compte :

- De l'augmentation du SMIC de 1,1% ;
- De l'évolution de carrières des agents liés aux avancements de grades et promotions internes.

La municipalité a souhaité :

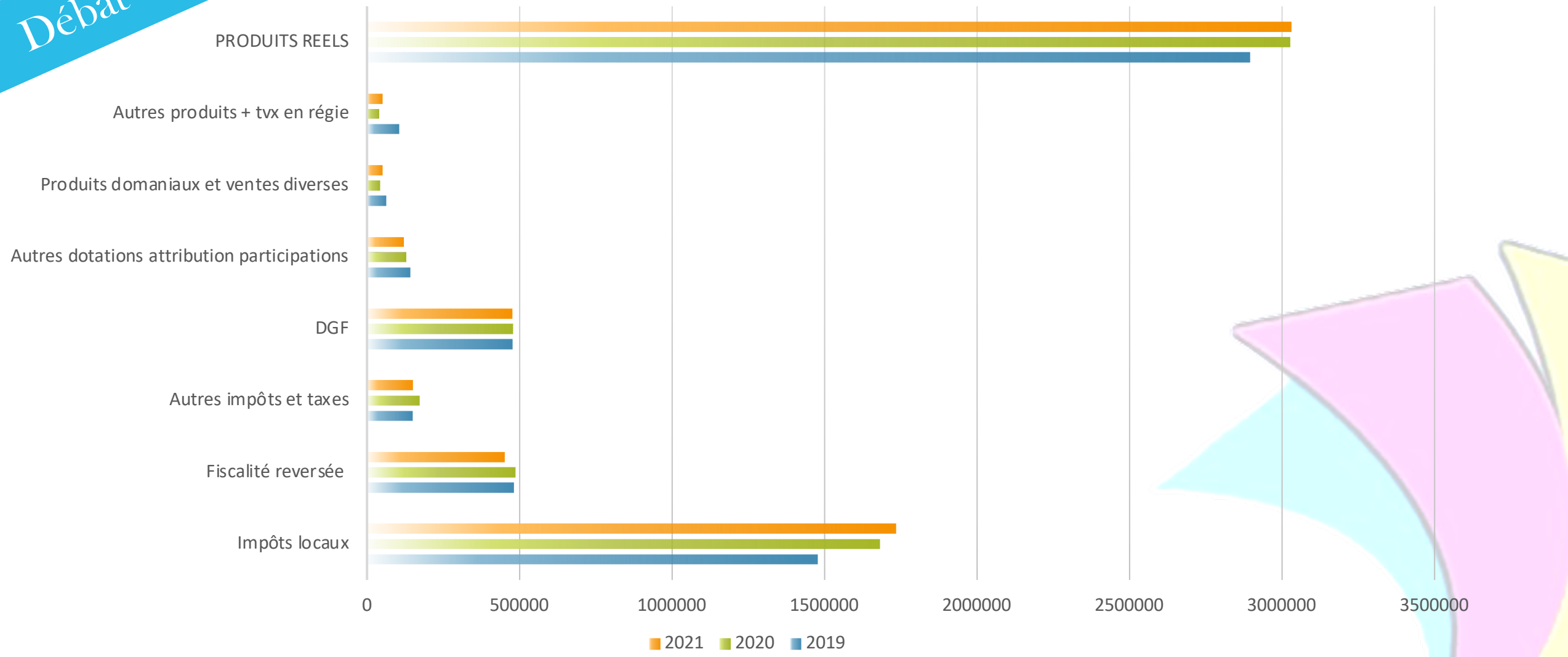
- Recruter un policier municipal remplaçant l'ASVP ;
- Recruter un renfort au ST afin de faire face à l'accroissement de l'activité ;
- Remplacer chaque départ à la retraite, notamment chez les ATSEM ;
- Recruter un renfort au CCAS pour la mise en place d'une épicerie solidaire.

# Priorité aux familles !



# Fonctionnement prospectif

## Evolution des recettes réelles



# Un programme d'investissement perturbé par la Covid-19

## Retard enregistré sur les principaux projets :

- 1,2 M€ de reports en investissement
- Un flux de trésorerie de facto, tendu

## Plusieurs choix s'offrant à la commune :

- Report ou étalement des investissements, quitte à fragiliser l'avenir des entreprises
- Maintien des investissements, la commune servant d'amortisseur à la crise économique



## Les principaux projets 2021 :

Fin des travaux de rénovation de l'Eglise :	<b>684 375€</b>
Réalisation du Complexe sportif « Cyril DUMOULIN » :	<b>2 034 000€</b>
Réalisation des cheminements doux :	<b>105 000€</b>
Travaux de voirie :	<b>250 000€</b>
Vidéoprotection :	<b>40 000€</b>
City Stade :	<b>35 000€</b>
Renouvellement de véhicule dont un véhicule au GNV :	<b>60 000€</b>

# Mobiliser la capacité d'emprunt de la commune

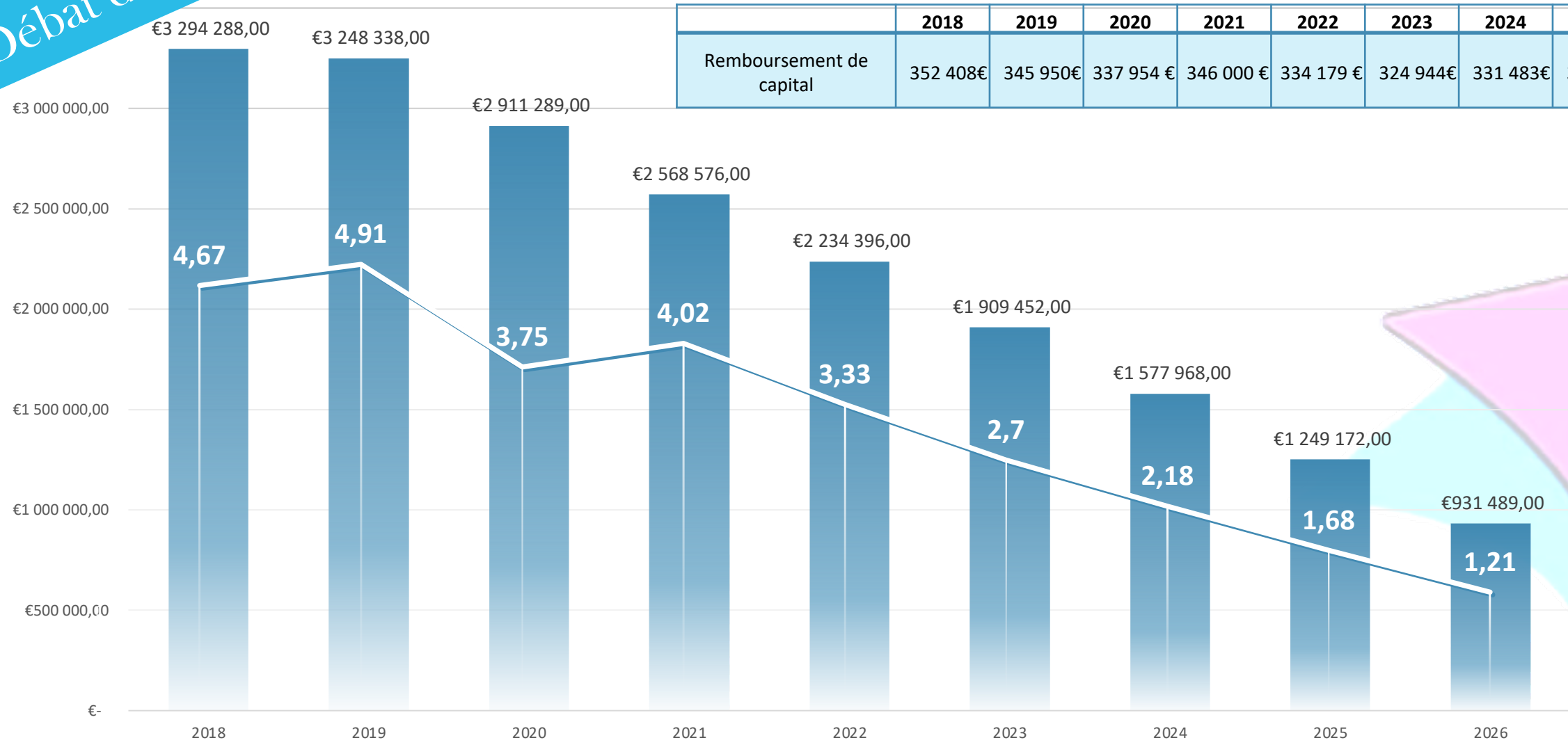
Pour juger du poids de la dette, il convient de rapporter celle-ci à son principal moyen de remboursement : **l'épargne brute**

**Ratio de capacité de désendettement** = encours de dette / épargne brute, exprimée en années

**Echelle de lecture :**



# Encours de la dette communale



	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Remboursement de capital	352 408€	345 950€	337 954 €	346 000 €	334 179 €	324 944€	331 483€	328 797€	317 683 €



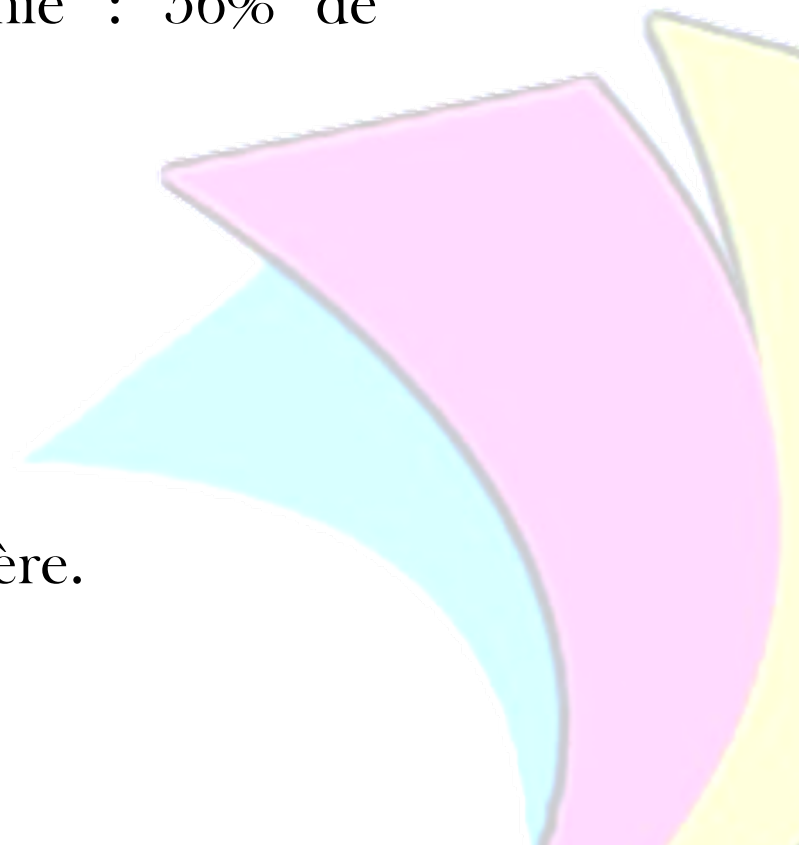
# Mobiliser la capacité d'emprunt de la commune

## Maintien des investissements :

- Amortissement de la crise économique lié à la pandémie : 56% de l'investissement public dépend des communes ;
- Maintien de l'emploi local.

## Opportunité d'emprunter :

- Taux d'emprunt bas : 0,4% sur 15 années ;
- Capacité d'emprunt de la commune par sa bonne santé financière.



# Un impact incertain de la Covid-19 sur les investissements à venir

Un début de mandat sous forme de point d'interrogation :

- Budgets du bloc communal grevés de 8 milliards d'€ d'ici 2022 (*données prévisionnelles AMF - banque des Territoires*)
- A titre de comparaison, sous le précédent mandat, les dépenses d'investissement ont marqué un recul de près de 15,9 milliards d'€ face à la diminution des dotations d'Etat (*20,6 milliards € en moins*)